

COMMUNIQUE



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

24 mai 2007

Les candidats à la députation interrogés par les 107 chambres de métiers et de l'artisanat

Les chambres de métiers et de l'artisanat envoient actuellement aux candidats qui se présentent à la députation un questionnaire pour connaître leur position sur les sujets touchant le développement des entreprises artisanales.

Les réponses des candidats seront mises en ligne sur les sites internet de chaque CMA pour être portées à la connaissance des 920 000 chefs d'entreprises artisanales, des 2 millions 500 personnes qu'ils emploient et des 170 000 jeunes apprentis accueillis dans Centres de formation des apprentis.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX CANDIDATS A LA DEPUTATION

- Quel rôle et quelle place donnez-vous aux entreprises artisanales et plus généralement aux très petites entreprises (TPE) dans l'économie, en particulier à l'égard du développement de l'emploi ?

- Selon vous, la loi doit-elle traiter spécifiquement les entreprises artisanales ? (35 heures, souplesse de recrutement, heures supplémentaires...)

- Pour quelles mesures suivantes, favorables à la promotion de la libre entreprise, vous mobiliseriez-vous :

- réduction des obstacles administratifs au développement des TPE,*

COMMUNIQUE

- *maintien du CNE,*
 - *promotion d'un véritable statut de l'entreprise individuelle,*
 - *réforme de l'assiette des cotisations sociales de solidarité afin que le travail ne supporte plus l'essentiel de ces cotisations.*
- *Comment soutiendriez-vous l'implantation des entreprises artisanales dans les territoires ruraux ?*
- *Quelles mesures fiscales encourageriez-vous pour créer les conditions d'une concurrence équitable entre tous leurs acteurs économiques en zone rurale ?*
- *Quelle importance accordez-vous au maintien des activités artisanales au cœur des villes ?*
- *Pour équilibrer le développement de l'urbanisme commercial, seriez-vous favorable à la représentation des chambres de métiers et de l'artisanat en CDEC nationale ?*
- *Etes-vous favorable à une généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche ?*
- *Etes-vous prêt à encourager la poursuite de la réforme de l'apprentissage, en matière d'orientation des jeunes, de statut des apprentis, d'incitation des entreprises à les former ? Que pensez-vous du parcours de découverte des métiers pour les plus jeunes ?*
- *Quelle est votre position sur le financement, en lien avec les régions, des formations réalisées par les centres de formation des apprentis (CFA) des chambres de métiers et de l'artisanat ?*

Elisabeth de Dieuleveult
☎ 01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00
✉ dieuleveult@apcm.fr